

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 mai 2021 à 20 h par voie de vidéoconférence, sous la présidence de Mme la mairesse Suzanne Roy, à laquelle sont présents les conseillères Isabelle Poulet, Nicole Marchand, Amélie Poirier, Lucie Bisson et les conseillers André Lemay, Claude Dalpé, Mario Lemay et Normand Varin formant QUORUM.

Sont également présents :

M. Pierre Bernardin, directeur général

M<sup>e</sup> Nathalie Deschesnes, greffière

---

---

L'original de l'avis de convocation et de l'avis de notification sont déposés aux archives.

La séance débute à 20 h.

### **21-287**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay  
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**1. OUVERTURE**  
1.1 RÉFLEXION

21-287 1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**2. ADMINISTRATION**

**3. SERVICE DES FINANCES**

**4. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**5. SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

21-288 5.1 ADJUDICATION – TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BORDURES, PAVAGE ET ÉCLAIRAGE DES AVENUES DES PIONNIERS ET DES BÂTISSEURS DANS LE QUARTIER VILAMO – PROJET SI-20-188

21-289 5.2 PROVISION – TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BORDURES, PAVAGE ET ÉCLAIRAGE DES AVENUES DES PIONNIERS ET DES BÂTISSEURS DANS LE QUARTIER VILAMO – PROJET SI-20-188

21-290 5.3 ADJUDICATION – MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE – SURVEILLANCE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE PAVAGE, BORDURES, PISTES CYCLABLES ET INSTALLATION DE LUMINAIRES SUR LES AVENUES DES PIONNIERS ET DES BÂTISSEURS – PROJET SI-20-188, LOT 3

---

---

21-291 5.4 PROVISION – MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURIE  
– SURVEILLANCE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE PAVAGE,  
BORDURES, PISTES CYCLABLES ET INSTALLATION DE LUMINAIRES  
SUR LES AVENUES DES PIONNIERS ET DES BÂTISSEURS –  
PROJET SI-20-188, LOT 3

6.      **SERVICE DE L'URBANISME**

7.      **SERVICE DES LOISIRS**

8.      **RÈGLEMENTS**

9.      **COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC**

10.     **COMMUNICATIONS DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS AU PUBLIC**

11.     **PÉRIODE DE QUESTIONS**

12.     **LEVÉE DE LA SÉANCE**

21-292 12.1 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**21-288**

**ADJUDICATION – TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BORDURES, PAVAGE ET  
ÉCLAIRAGE DES AVENUES DES PIONNIERS ET DES BÂTISSEURS DANS LE  
QUARTIER VILAMO – PROJET SI-20-188**

ATTENDU QU'une demande de soumissions publique a été effectuée pour les travaux de construction de bordures, pavage et éclairage des avenues des Pionniers et des Bâtisseurs dans le quartier Vilamo;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le 30 avril 2021 conformément à la loi;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures et gestion des actifs lors de la commission administrative du 17 mai 2021;

Il est **PROPOSÉ** par M. Claude Dalpé  
**APPUYÉ** par Mme Nicole Marchand

**RÉSOLU :**

D'adjuger le contrat numéro SI-20-188 concernant les travaux de construction de bordures, pavage et éclairage des avenues des Pionniers et des Bâtisseurs dans le quartier Vilamo, conjointement avec le promoteur de Vilamo, Le Sanctuaire de la Vallée du Richelieu inc., au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Les Entreprises Michaudville inc., située au 270, rue Brunet, Mont-Saint-Hilaire, Québec, J3H 0M6, pour un montant de 3 483 000 \$, toutes taxes comprises, le tout conformément aux documents de la soumission présentée et ouverte le 30 avril 2021.

DE répartir les coûts relatifs à ces travaux conformément à l'entente intervenue entre la Ville de Sainte-Julie et Le Sanctuaire de la Vallée du Richelieu inc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**21-289**

**PROVISION – TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BORDURES, PAVAGE ET ÉCLAIRAGE DES AVENUES DES PIONNIERS ET DES BÂTISSEURS DANS LE QUARTIER VILAMO – PROJET SI-20-188**

ATTENDU l'adjudication du contrat SI-20-188 pour les travaux de construction de bordures, pavage et éclairage des avenues des Pionniers et des Bâtitseurs dans le quartier Vilamo, conjointement avec le promoteur, à l'entreprise Les Entreprises Michaudville inc. pour un montant de 3 483 000 \$, toutes taxes comprises;

ATTENDU QUE lors de la réalisation de ce projet, des dépenses imprévues au bordereau de soumission pourraient être requises;

Il est **PROPOSÉ** par M. Claude Dalpé  
**APPUYÉ** par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D'autoriser, dans le cadre du contrat précité, une provision de 10 %, soit 348 300 \$, portant la dépense autorisée à 3 831 300 \$;

DE requérir la recommandation préalable du Service des infrastructures et gestion des actifs et l'approbation du directeur général avant d'engager toute dépense imprévue;

DE requérir que le directeur général informe les membres du conseil municipal de toute dépense imprévue lors de la commission administrative suivant la demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**21-290**

**ADJUDICATION – MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE – SURVEILLANCE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE PAVAGE, BORDURES, PISTES CYCLABLES ET INSTALLATION DE LUMINAIRES SUR LES AVENUES DES PIONNIERS ET DES BÂTISSEURS – PROJET SI-20-188, LOT 3**

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie a procédé à une demande de soumissions publique de services professionnels d'ingénierie pour la surveillance de travaux de construction de pavage, bordures, pistes cyclables et installation de luminaires sur les avenues des Pionniers et des Bâtitseurs;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le 10 mai 2021;

ATTENDU QU'une seule soumission a été déposée;

ATTENDU QUE le comité de sélection s'est réuni et a procédé à l'analyse de la soumission le 13 mai 2021;

---

---

ATTENDU QU'un rapport de conformité et de recommandation a été présenté par la secrétaire du comité de sélection lors de la commission administrative du 17 mai 2021;

Il est **PROPOSÉ** par M. Claude Dalpé  
**APPUYÉ** par Mme Isabelle Poulet

**RÉSOLU :**

D'accorder un mandat pour les services professionnels d'ingénierie pour la surveillance de travaux de construction de pavage, bordures, pistes cyclables et installation de luminaires sur les avenues des Pionniers et des Bâtisseurs, projet SI-20-188, lot 3, conjointement avec le promoteur de Vilamo, Le Sanctuaire de la Vallée du Richelieu inc., à la firme ayant obtenu le plus haut pointage final, soit FNX-INNOV inc., située au 433, rue Chabanel Ouest, 12<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H2N 2J8, pour un montant de 93 848,34 \$, toutes taxes comprises.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**21-291**

**PROVISION – MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE – SURVEILLANCE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE PAVAGE, BORDURES, PISTES CYCLABLES ET INSTALLATION DE LUMINAIRES SUR LES AVENUES DES PIONNIERS ET DES BÂTISSSEURS – PROJET SI-20-188, LOT 3**

ATTENDU l'adjudication du mandat de services professionnels d'ingénierie pour la surveillance de travaux de construction de pavage, bordures, pistes cyclables et installation de luminaires sur les avenues des Pionniers et des Bâtisseurs à la firme FNX-INNOV inc. pour un montant de 93 848,34 \$, toutes taxes comprises;

ATTENDU QUE lors de la réalisation de ce mandat, des dépenses imprévues au bordereau de soumission pourraient être requises;

Il est **PROPOSÉ** par M. Claude Dalpé  
**APPUYÉ** par Mme Amélie Poirier

**RÉSOLU :**

D'autoriser, dans le cadre du contrat précipité, une provision de 10 % pour des imprévus, représentant une somme de 9 384,83 \$, portant le montant autorisé à 103 233,17 \$, toutes taxes comprises;

DE requérir la recommandation préalable du Service des infrastructures et gestion des actifs et l'approbation du directeur général avant d'engager toute dépense imprévue;

DE requérir que le directeur général informe les membres du conseil municipal de toute dépense imprévue lors de la commission administrative suivant la demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**21-292**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet  
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée à 20 h 04.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Suzanne Roy,  
Mairesse

---

Nathalie Deschesnes,  
Greffière